



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

GRAND PRIX FONDATION PHILIPPE ET MARIA HALPHEN [créé en 2014]

APPEL À CANDIDATURE 2024

L'Académie des sciences décernera, en 2024, le Grand Prix Halphen de la Fondation Philippe et Maria Halphen d'un montant de 20 000 euros.

La Fondation Philippe et Maria Halphen a pour vocation de soutenir le développement de projets de recherche concernant les maladies psychiatriques. Le Grand Prix Halphen sera décerné à une ou un scientifique francophone ayant contribué à l'identification de pistes thérapeutiques nouvelles dans les psychoses avec un intérêt particulier pour les approches neuro-développementales.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour concourir, les candidats ou candidates doivent avoir effectué des travaux dans un laboratoire francophone.

Les candidatures sont examinées par un jury indépendant, présidé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de la deuxième division. Outre l'excellence scientifique, le jury prendra en considération la dimension éthique des recherches et leur impact potentiel pour la santé publique.

PIÈCES DU DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un présentateur qui peut être le directeur du laboratoire, le chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables.** Une même personne ne peut être candidate à deux prix la même année.

Chaque dossier de candidature doit réunir les éléments suivants :

- ✓ le formulaire de candidature ;
- ✓ un curriculum vitae (1 page maximum) ;
- ✓ les principaux résultats scientifiques de la personne nommée (5 pages maximum) ;
- ✓ la liste des 10 meilleures publications (1 page maximum) : 3 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux et/ou vers des archives ouvertes;
- ✓ une ou deux lettres de soutien donnant un avis personnel sur la personne nommée .

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est inutile de donner les d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

DÉPÔTS DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard **le vendredi 14 juin 2024** en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : prix@academie-sciences.fr

Contacts : Sèlay Diakité - Académie des sciences – Responsable des prix de l'Académie/
01 44 41 45 76 – selay.diakite@academie-sciences.fr

Sandrine Megret – Académie des sciences - Directrice des séances académiques, prix et relations internationales /01 44 41 43 94 – sandrine.megret@academie-sciences.fr

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.

LAURÉATES PRÉCÉDENTES/LAURÉATS PRÉCÉDENTS

2023 : **Sonia Dollfus**, cheffe du service de Psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Caen.

2022 : **Gustavo Turecki**, directeur scientifique du Centre de recherche Douglas (Université McGill/CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal).

2020 : **Mathias Pessiglione**, directeur de recherche Inserm. Biologiste et psychologue, à l'Institut du Cerveau (AP-HP/CNRS/Inserm/Sorbonne Université).

2019 : **Raphaël Gaillard**, professeur de psychiatrie à l'université Paris Descartes, chef de pôle du Pôle hospitalo-universitaire de psychiatrie à l'hôpital Saint-Anne, chercheur en neurosciences à l'université Paris Descartes et **Joël Swendsen**, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, directeur d'études cumulant à l'École pratique des hautes études et membre senior de l'Institut universitaire de France.

2018 : **Marion Leboyer**, professeur des universités - praticien hospitalier (PUPH) de psychiatrie à l'université Paris Est Créteil (UPEC).

2017 : **Philippe Conus**, professeur de psychiatrie à l'université de Lausanne, chef de service de psychiatrie générale, directeur adjoint du département de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire Vaudois.

2016 : **Philippe Fossati**, professeur des universités – praticien hospitalier (PUPH), groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, service de psychiatrie à Paris.

2015 : **Luc Mallet**, médecin psychiatre et professeur des universités – praticien hospitalier aux hôpitaux de Paris et Chenevier de Créteil, chargé d'enseignement à l'université de Genève et directeur d'une équipe de recherche à l'institut du cerveau et de la moelle épinière à la Pitié-Salpêtrière à Paris.

2014 : **Marie-Odile Krebs**, professeur des universités – praticien hospitalier (PUPH) au Centre hospitalier Sainte-Anne.